

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU DIPLOME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'Éducation nationale, la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6 ;

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1 ;

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-35 et suivants ;

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon ;

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane ;

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;

Vu l'arrêté du 27 avril 2007 portant création de la mention Développement de projets, territoires et réseaux du DEJEPS, spécialité Animation socio-éducative ou culturelle ;

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 17 avril 2026 ;

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité Animation socio-éducative ou culturelle, mention Développement de projets, territoires et réseaux est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Civilité	Nom	Prénom	Date naiss.	Lieu de naissance
DE976260001	Madame	ABDALLAH	Maradati	01/07/1990	Chiconi
DE976260002	Monsieur	ABDOU	Djamili	17/08/1989	Mtsamboro
DE976260003	Monsieur	AHAMADI OUSSENI	Salim	28/05/1993	Comoni, Anjouan
DE976260004	Madame	AHAMED-SAÏD	Kifia	15/05/2004	Reims
DE976260005	Madame	ALI TOUMANE	Sarah	01/03/2002	Mamoudzou
DE976260006	Madame	ALLAOUI	Inaya	09/09/2001	Mamoudzou
DE976260007	Madame	AMIR	Saouiati	31/01/2002	Mamoudzou
DE976260008	Monsieur	ANDHUM	Fouad	06/03/1990	Mamoudzou
DE976260009	Madame	BACO	Fardati	18/09/1990	Mamoudzou
DE976260010	Monsieur	BACO	Yaness	15/01/2004	Mamoudzou
DE976260011	Madame	BOURA	Oissaenti	07/07/2000	Mamoudzou
DE976260012	Madame	CHIFFAY	Fatima	28/04/1978	Sada
DE976260013	Madame	HALIFA	Nazra	08/10/2003	Mamoudzou
DE976260014	Madame	HARITHI	Soua	15/12/2003	Mtsamboro
DE976260015	Madame	MOGNE DAHO	Sandie	19/03/1989	Chiconi
DE976260016	Madame	MVOULANA	Lailati	11/11/1988	Ouangani
DE976260017	Madame	NAHOUDA	Solange-Marie	16/11/2000	Limoges

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

DE976260018	Madame SAID	Mariam	26/03/1981	Mamoudzou
DE976260019	Madame SAID ABDALLAH	Hadidja	29/04/1990	Dembeni

Article 2. - La rectrice de région académique de Mayotte est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à MAMOUDZOU, le 17/04/2026

La rectrice de l'Académie de Mayotte

Valérie DEBUCHY

